SAD'S FORMATION

# PROGRAMME FORMATION A LA PREVENTION DES RISQUES LIES AUX INTERVENTIONS A PROXIMTE DES RESEAUX – SUIVI DU PASSAGE DU QCM-IPR « CONCEPTEUR »

## DUREE

1 jour soit 7 heures

## OBJECTIFS

- Etre capable d'organiser la prévention lors des interventions à proximité des réseaux
- Maîtriser le contenu de l'IPR
- Obtenir sa certification IPR Concepteur

## PRE-REQUIS / PUBLIC CONCERNE

- Aucun prérequis
- Personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet, et devant être titulaires d'une IPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).
- L'IPR est obligatoire au 01/01/19 (voir dans l'arrêté de référence les délais et personnes concernées).

## METHODE PEDAGOGIQUE et TECHNIQUE (et support pédagogique)

- Plan de cours détaillé
- Support théorique sur vidéo projecteur
- Documents d'animation (supports de cours, photocopies, diapositives)
- Exercices pratiques (collectifs, individuels, oraux, écrits)
- Echanges avec le formateur
- Support de cours remis à chaque stagiaire (livret pédagogique)
- Formateur expérimenté et pédagogue

## PROGRAMME

### Théorie

- ✓ Rôle, missions et responsabilité de chacun dans l'organisation et le suivi de chantier
- ✓ Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire
- ✓ Préparation des projets de travaux
- ✓ Investigations complémentaires
- ✓ Clauses de marché (travaux en zone d'incertitude, absence de préjudice, marquage-piquetage)
- ✓ Procédures de prévention en amont du chantier
  - Plan de prévention, PGCSPS, PPSPS
  - DT, DICT
  - Demande de mise hors tension
  - Distances de sécurité
- ✓ Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement
- ✓ Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- ✓ Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux

**Appréhender l'IPR encadrant**

- ✓ Rôle, mission et responsabilité de soin niveau
- ✓ Types et terminologie
- ✓ Prescriptions de l'arrêté de référence et du code de l'environnement
- ✓ Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT
- ✓ Lecture de plans : situation des réseaux et de leurs fuseaux d'imprécision
- ✓ Utilisation de des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser
- ✓ AIPR du personnel mis à disposition

- ✓ Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
- ✓ Identification des situations dangereuses ou inattendues
- ✓ Règles d'arrêt de chantier
- ✓ Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- ✓ Préparation des relevés topographiques de réseaux

**Appréhender l'IPR Opérateur**

- ✓ Rôle, mission et responsabilité de soin niveau
- ✓ Principaux types de réseaux souterrains et aériens
- ✓ Risques afférents aux réseaux
  - Les caractéristiques de l'énergie
  - Les atteintes aux réseaux existants
- ✓ Utilisations des moyens de protection collective et individuelle
- ✓ Compréhension et respect
  - De son environnement
  - Des marquages-piquetages
  - Des signes avertisseurs et indicateurs
  - Des moyens de repérage
  - Du terrain
- ✓ Identification des situations dangereuses ou inattendues
- ✓ Imprécision du positionnement des ouvrages et la technique utilisée
- ✓ Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- ✓ Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- ✓ Règle des « quatre A »

**Module Pratique IPR Concepteur**

- ✓ Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- ✓ Analyses des risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- ✓ Reconnaissance des matériels en lien avec le réseau

## ADMNISTRATIF

- Feuille d'émargement
- Délivrance d'une attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux

## MODALITES D'ORGANISATION

- Un groupe de 8 personnes maximum
- Cette formation peut être dispensée en inter ou en intra (si l'entreprise dispose de tous les moyens et matériaux disponibles pour mettre en place la formation)
- Une salle à disposition
- QCM effectué en ligne (tablette, portable, PC...)

## VALIDATION

- Evaluation en ligne (QCM), encadrée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES)
- La durée de validité est de 5 ans

AIPR

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

78 rue Garibaldi – 94100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél : 01 55 96 55 70 Fax : 01 55 96 55 60
SARL AU CAPITAL DE 10 000 EUROS – Siret 533 613 717 00024 – APE 7022 Z